

Centre de Ressources Pédagogiques et Documentaires



Règlement intérieur

À L'ATTENTION DES USAGERS



Centre
hospitalier
intercommunal
des vallées
de l'Ariège

Les horaires d'ouverture



Lundi	8H30-17H00
Mardi	8H30-17H00
Mercredi	8H30-17H00
Jeudi	8H30-17H00
Vendredi	8h30-13h00

*En cas de changements ponctuels de ces horaires,
La documentaliste informera les usagers de son
absence ou de la fermeture exceptionnelle par voie
d'affichage à l'entrée du CRPD*



Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à travers ce règlement intérieur à prendre connaissance des conditions de fonctionnement du Centre de Ressources Pédagogiques et Documentaires ainsi que l'utilisation des différents outils de communication nécessaires à votre intégration dans nos Instituts de Formation.

Tout usager, par le fait de son inscription et de l'utilisation des services du CRPD, est soumis au présent règlement qu'il s'engage à respecter.

Christiane MONCEAU,
Documentaliste

Présentation

Le CRPD est un lieu de documentation ouvert aux élèves, étudiants, stagiaires, formateurs de l'IFMS, professionnels de santé ayant l'usage d'une documentation spécifique à des fins de formation personnelle ou de recherche. Son bon fonctionnement est la responsabilité de tous.

Dès votre entrée en formation, vous aurez la possibilité de vous inscrire au CRPD afin d'avoir accès et les droits d'emprunts à la base de données documentaires.

Pour vous permettre l'utilisation des outils de communication mis à votre disposition au niveau des Instituts, vous devrez obligatoirement être en possession d'une **carte d'établissement informatique** permettant, selon vos droits d'utilisateur, l'accès au réseau informatique du CHIVA (*Cette carte vous sera remise par la documentaliste selon un planning défini*) A cette occasion, un compte utilisateur vous sera également fourni pour bénéficier du réseau WIFI (Cf. Charte Wifi).

Chaque élève/étudiant bénéficie, avec sa carte informatique, d'une **adresse de messagerie professionnelle Outlook** qui servira pour l'envoi des différents courriers provenant de l'IFMS et de « compte utilisateur » pour l'accès à l'ENT (Environnement Numérique de Travail) ainsi que pour l'utilisation du e-learning dans le cadre de certaines unités d'enseignement.



Mission du CRPD

La mission du CRPD est de collecter, conserver, mettre à disposition et développer les ressources documentaires destinées au travail des étudiants, élèves des Instituts de Formation et des professionnels du Centre hospitalier intercommunal des vallées de l'Ariège, ainsi que des professionnels du Groupement Hospitalier Territorial partenaires,

Le CRPD assure également une mission pédagogique en termes de connaissance des sources documentaires et d'élaboration de stratégies de recherche.

Pourquoi vient-on au CRPD ?

En premier lieu, pour y faire un travail ou une recherche qui nécessite l'utilisation de documents. Les étudiants et les élèves qui ont une recherche à faire sont toujours prioritaires pour l'utilisation des ordinateurs comme pour la fréquentation du CRPD.

Lors des travaux de groupe, le CRPD peut être réservé par les formateurs des Instituts auprès de la documentaliste : durant ces travaux de groupe, seuls les étudiants/élèves concernés auront accès au CRPD.

En deuxième lieu, on peut venir au CRPD pour utiliser une station multimédia.

Conditions d'accès

Les jours et horaires d'ouverture du CRPD sont portés à la connaissance du public par voie d'affichage sur la porte du CRPD.

L'accès au CRPD est libre en dehors des périodes de réservation.

Les droits d'inscription à l'IFMS permettent l'accès libre et gratuit. La consultation sur place des documents en accès libre ne nécessite aucune formalité.



Centre
hospitalier
intercommunal
des vallées
de l'Ariège

Le fonds documentaire

4

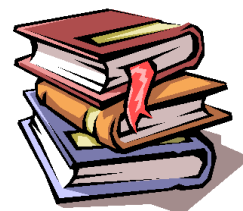


Le fonds documentaire est constitué d'environ 2000 ouvrages et de 27 titres de revues (papier et/ou numérique). Certains abonnements numériques nécessitent des codes utilisateurs à demander à la documentaliste. Pour les autres revues numériques, l'accès se fait automatiquement dès lors où la connexion se fait d'un poste relié au réseau informatique du CHIVA.

Une revue de presse, des dossiers documentaires ainsi qu'un répertoire de sites web sont à disposition.

La recherche dans le fonds documentaire s'effectue par l'intermédiaire d'une base informatisée (logiciel KENTIKA – icône sur le bureau des postes informatiques des Instituts, du CHIVA « IFMS CRPD ») interrogeable également à distance à l'adresse : <http://ifsi-pamiers-documentation.kentika.fr>

Les ouvrages sont classés selon la classification décimale Dewey, adaptée au fonds documentaire par thématiques (ce plan de classement est affiché au CRPD).





L'inscription au CRPD est nécessaire pour pouvoir emprunter.

Pour les usagers extérieurs, un adhésion de 15 euros par an est demandée ainsi qu'un chèque de caution de 75 euros.

Le nombre d'emprunts est limité à **3 livres et 1 revue papier non numérique** pour une durée de 15 jours. Néanmoins, la durée du prêt des livres peut être négociée en fonction de la date de retour de stage de l'étudiant ou de l'élève ; le rendu des ouvrages se faisant dès le retour à l'IFSI-IFAS.

Pour les usagers extérieurs, le nombre d'emprunts est limité en fonction de la convention de partenariat de l'établissement rattaché.

Certains documents sont exclus du prêt, notamment les derniers numéros de périodiques, les dictionnaires et encyclopédies ainsi que les documents signalés par une étiquette « Hors prêt ».

L'emprunteur qui n'a pas restitué les documents en sa possession dans les délais impartis s'expose à la suspension de prêt égale au nombre de jours de retard. Une première relance est faite par mail puis, si nécessaire, par courrier.

Les usagers sont responsables des ouvrages qu'ils empruntent : ils doivent les rendre en parfait état (sans rature ni commentaire ou annotation).

Tout document perdu et non restitué sera facturé.



Centre
hospitalier
intercommunal
des vallées
de l'Ariège



L'espace multimédia

8 postes informatiques avec accès internet sont disponibles, permettant d'effectuer des recherches documentaires (Cf. Charte informatique).

Sur chaque poste, il est possible d'interroger la base documentaire du CRPD, d'utiliser des logiciels bureautiques (Office 2013 et LibreOffice) et d'accéder aux différentes plateformes de travail en ligne des Instituts de formation.

Chaque étudiant/élève est en possession d'un compte utilisateur lui permettant, durant toute sa scolarité, l'accès au Dossier Patient Informatisé (Dxcare) (*uniquement pendant la durée des stages au sein des hôpitaux faisant partie du Groupement Hospitalier Territorial*).

2 bornes WIFI installées au niveau du RDC de l'IFMS permettent aux étudiants/élèves un accès internet dans les salles de cours situées au RDC.



- Recherches sur le portail web de l'IFSI/IFAS regroupant les ouvrages et abonnements aux différentes revues du CRPD.
- Recherches sur internet
- Demandes documentaires via les réseaux régionaux du CEFIEC (*Comité d'Entente des Formations Infirmières et Cadres*) et du RNDH (*Réseau National des Documentalistes Hospitaliers*)
- L'aide méthodologique (Travaux dirigés, aide à la bureautique)





Centre
hospitalier
intercommunal
des vallées
de l'Ariège

Le comportement



Le CRPD est un lieu de travail et de recherche. Le silence et une ambiance studieuse doivent être respectés : travail dans le calme, téléphone portable éteint. Il est interdit de manger, boire, parler à voix haute.



La documentaliste peut refuser l'entrée ou exclure du CRPD toute personne dont le comportement lui paraît préjudiciable.



**Le bon fonctionnement du CRPD dépend
de la bonne application de ce règlement**

Merci de le respecter



Centre
hospitalier
intercommunal
des vallées
de l'Ariège



Institut de formation aux métiers de la santé
10, rue Saint Vincent
09100 - Pamiers
☎ 05.61.60.90.96
Site web : <http://www.chi-val-ariege.fr>
Mail : christiane.monceau@chi-val-ariege.fr



Édition Mars 2019
élaboré et imprimé par nos soins